

Embellie sur la lutte herbicide en culture de mâche

Extrait de Cultures maraîchères Info No. 02/2010 | 24.02.2010

Auteurs: Reto Neuweiler et Jürgen Krauss

En Suisse comme dans toute l'Europe, les stocks de Patoran (métobromuron) sont épuisés. Cet herbicide fut durant des années le seul autorisé en prélevée dans la culture de mâche. Son autorisation a été révoquée pour toute l'Union européenne, dans le cadre de la réévaluation des anciennes matières actives de produits phytosanitaires. En Suisse, les stocks encore existants dans les exploitations maraîchères (Patoran poudre mouillable de la firme Syngenta, autorisé jusqu'en 2008) peuvent encore être utilisés en culture de mâche jusqu'au 31.07.2011.

Tolérance réduite de la mâche aux herbicides

Depuis cinq ans, considérant l'avenir incertain du Patoran dans l'espace européen, ACW a intensifié ses activités dans l'évaluation de l'efficacité des herbicides et de la tolérance de la culture de mâche semée. De vastes études menées sur ce dernier point ont mis en évidence la sensibilité généralement élevée de la mâche à la plupart des substances actives examinées. Parmi les rares herbicides partiellement tolérés par la culture, le seul à convenir à peu près était le Linuron, proche du Métobromuron par sa composition chimique et son efficacité.



Fig.1. Infestation d'adventices dans une parcelle de mâche (témoin non traité) (Foto: R. Neuweiler, ACW).

Le Linuron, une solution de compromis

Une deuxième phase d'essais a été consacrée à poursuivre l'optimisation de la stratégie d'utilisation (dosage, moment d'application, irrigation) pour le Linuron en culture de mâche, au niveau de la tolérance de la culture. Les nombreux essais au champ ont montré qu'un dosage de 1 kg/ha d'une préparation à base de Linuron (47.5% Linuron) pouvait entraîner un éclaircissage visible de la culture selon l'emplacement de celle-ci et les conditions météorologiques. Par contre, un dosage réduit à 0.5 kg/ha n'a pas entraîné d'effets négatifs détectables sur le développement de la culture (voir fig. 1 et 2). L'efficacité herbicide était suffisante à bonne dans les cultures semées en été et en automne, malgré le dosage nettement inférieur. Le Linuron, comme le Métobromuron, montre une déficience d'efficacité contre les espèces de véronique.



Fig.2. Parcelle de mâche presque dépourvue d'adventices après traitement avec un produit à base de Linuron dosé à 0.5 kg/ha (photo: R. Neuweiler, ACW).

Selon les espèces d'adventices en présence, on peut cependant s'attendre à des problèmes d'envahissement dans les semis précoces, en raison de la lenteur du développement de la culture à son début. Au printemps, le Linuron appliqué à faible dose n'est que partiellement efficace contre le mouron des oiseaux. Lorsque les surfaces sont fortement infestées par cette adventice, on peut donc s'attendre à des difficultés de récolte dans les cultures de semis précoces, malgré l'application d'herbicide.

Les conditions d'application déterminent la tolérance de la culture

Comme dans d'autres cultures de semis, la tolérance de la mâche à l'égard des herbicides résiduels dépend fortement de la profondeur du semis. Il faut en conséquence respecter une profondeur régulière de semis d'au moins 1 cm.

L'expérience a montré que les espèces maraîchères semées superficiellement sur des sols légers sont sensibles aux herbicides résiduels, ceux-ci étant insuffisamment liés aux particules du sol et se trouvant encore en grande partie en solution. Si l'herbicide n'est appliqué que quelques jours après le semis, c'est-à-dire durant le gonflement et la germination des graines, le risque de dégâts est plus élevé.

C'est ainsi que dans quelques essais au champ, l'application de Linuron 2 à 4 jours après le semis de la mâche a causé un éclaircissage de la culture. Pour éviter de tels dégâts, il faut appliquer cette matière active immédiatement après le semis

sur le lit damé. Le traitement ne doit pas se faire sur sol mouillé, afin que le film d'herbicide puisse sécher rapidement. Une première irrigation modérée (au maximum 5 mm) peut intervenir un jour plus tard.

Nouvelle autorisation pour les produits Linturon et Linutop

Les formulations liquides Linturon (Omya) et Linutop (Stähler), les deux produits contenant 450 g de linuron par litre, sont autorisées en culture semée de mâche dès la saison 2010. Ces deux préparations sont autorisées en prélevée immédiatement après le semis, à un dosage de 0.5 l/ha. La mâche étant une espèce maraîchère particulièrement sensible aux herbicides, les préceptes d'utilisation doivent être respectés scrupuleusement afin de restreindre à un minimum le risque pour la culture.

Editeur

Extension Gemüsebau, Station de recherche Changins-Wädenswil ACW
www.agroscope.ch

Copyright

Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Reproduction autorisée avec indication de la source